



# La gazette du Théâtre

n°6 janvier 2015

## Le théâtre joue son avenir le 8 janvier... et après ?

**Enfin ! La justice va enfin passer sur la décision de vendre le théâtre historique de Poitiers. Après deux ans de lutte, deux ans de mobilisation pour obtenir d'abord que le maire ouvre une véritable concertation, ensuite, pour réunir les moyens nécessaires à faire entendre le droit, le tribunal administratif va trancher sur la validité de la décision municipale.**

**L**e théâtre joue son avenir le 8 janvier... et après  
Enfin ! La justice va enfin passer sur la décision de vendre le théâtre historique de Poitiers. Après deux ans de lutte, deux ans de mobilisation pour obtenir d'abord que le maire ouvre une véritable concertation, ensuite, pour réunir les moyens nécessaires à faire entendre le droit, le tribunal administratif va trancher sur la validité de la décision municipale.

Nous ne doutons pas de la légitimité du recours déposé au nom des 7000 citoyens qui ont signé la pétition réclamant que l'œuvre de Lardillier ne soit ni bradée, ni défigurée, qu'elle reste le lieu de la construction d'une culture vivante et populaire. Nous ne doutons pas de la force de nos arguments qui soulignent le dérisoire de la somme demandée aux promoteurs, l'opacité de l'appel à projet, l'insuffisance de l'information donnée aux conseillers municipaux pour qu'ils puissent se prononcer en connaissance de cause, les manquements à la procédure. Nous pensons donc que la justice nous donnera raison.

Pourtant le combat ne s'arrêtera pas là si tel n'était pas le cas : le projet du maire pour le théâtre ne doit pas voir le jour. D'abord parce qu'il passe par une destruction d'un lieu dont notre action a montré tout l'intérêt patrimonial. Les historiens d'art ont abondamment rendu justice au bâtiment, suffisamment pour que nous continuions à réclamer avec force son classement. Ensuite, parce que le projet du maire est coûteux : plus de deux millions si on compte les frais d'aménagement de la toute petite salle d'arts visuels qui sert d'alibi à la vente et la restauration du miroir de Pansart qui reste à la charge de la collectivité. Ensuite parce que le projet du maire ne répond pas à un besoin : à quoi sert une salle de 300 m d'exposition sous trois mètres de plafond aujourd'hui ? Ces dimensions n'apportent pas le plus dont les arts visuels auraient pu avoir besoin pour acquérir une nouvelle dimension sur Poitiers. A quoi servent, de plus, les nouvelles boutiques et les logements de luxe proposés par le promoteur ? Enfin parce que le projet du maire empêche de répondre à un vrai besoin : celui d'un

lieu de spectacle en mesure de répondre à l'attente de troupes amateurs, préprofessionnels, en matière de théâtre, de musique et de danse qui peinent à trouver des lieux de répétition, de résidence, de diffusion.

Nous serons donc là, quelle que soit la décision du tribunal administratif pour continuer le combat légitime de sauvetage du théâtre historique de Poitiers. Si elle nous est favorable, le maire doit ouvrir la concertation et écouter enfin, la voix de tous ceux qui ont accompagné notre lutte. Si elle est défavorable, il faudra attaquer le permis de construire qui contredit les règlements du secteur sauvegardé. Il faudra se mobiliser fortement pour faire reconnaître la valeur patrimoniale du bâtiment et empêcher qu'il ne soit saccagé.

L'heure est donc toujours, plus que jamais, à la mobilisation. En premier lieu en étant présent le plus nombreux possible devant le Tribunal Administratif, le jeudi 8 janvier à 10 h, heure de l'audience.

**Jacques Arfeuillère**

## Joyeux anniversaire et longue vie à l'ancien théâtre !

**Le jeudi 8 janvier sera décidément une journée importante pour l'ancien théâtre :** Il sera au cœur des discussions de la première chambre du tribunal administratif à 10 heures (voir article plus haut) / Il sera au cœur des vœux du maire qui ne manquera pas, à partir de 18 heures, de célébrer la grande histoire d'amour qui lie ce bâtiment et les habitantEs de Poi-

tiers et alentours puisqu'il y aura précisément 60 ans qu'elle aura débuté. Enfin, ça ce serait dans le cas d'une ville dont le maire aurait été à l'écoute d'une part importante de la population (plus de 7 000 signatures à notre pétition aujourd'hui), mais sait-on jamais...

**(à suivre recto)**

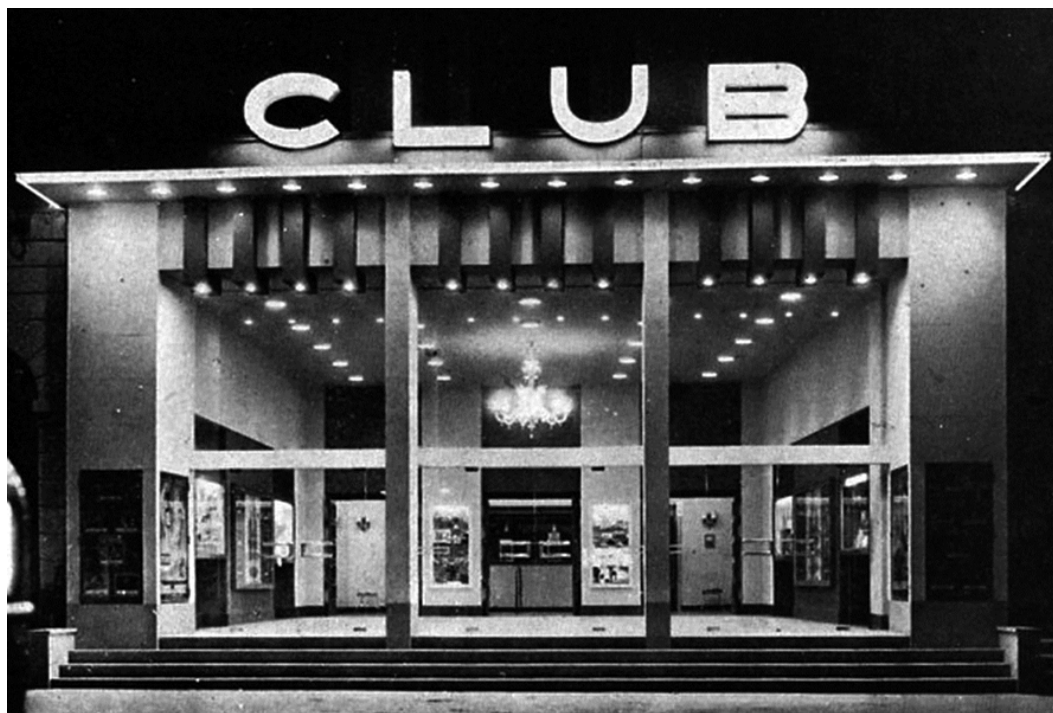
# Les salles construites par Edouard Lardillier (4) : le *Club*, un cinéma à Poitiers (rue Carnot)

*Dans les années 1950-1960, Poitiers compte de belles grandes salles de cinéma, construites ou réaménagées par de célèbres architectes spécialisés dans ce domaine. Dans un rayon proche de la place du Maréchal-Leclerc, il n'y avait pas moins de quatre cinémas.*

**L**e nouveau théâtre, construit par Edouard Lardillier (Paris), inauguré en décembre 1954 possédait 1100 places et un écran concave de 12 m pour le cinémascope. Le *Castille* place du Maréchal-Leclerc, réaménagé dans les années 1950 par l'architecte parisien Maurice Gridaine associé aux frères Martineau de Poitiers, comptait 450 places. Le *Berry* (1951), rue Henri Oudin, avait une salle de 800 places construite par

le célèbre couple d'architecte Pierre de Montaut et A. Gorska auteurs des *Cinéac*, un réseau de salles d'actualités. Et pour finir le *Club* (anciennement *Le Régent*), rue Carnot à l'emplacement aujourd'hui du parking Carnot.

En 1962, le *Club* est modernisé. La façade, le hall et la salle de 750 places sont entièrement redessinés par Edouard Lardillier, l'architecte parisien du nouveau théâtre de Poitiers. Encore emprunt de références à l'Art Déco des années 1930, la façade rappelle par ses grandes travées vitrées la façade principale du théâtre que Lardillier construisit huit ans plus tôt.



On retrouve aussi un emmarchement ainsi qu'au sommet une marquise avec éclairage plongeant intégré, au-dessus de laquelle trône les quatre grandes lettres lumineuses du nom du cinéma. Le hall, lui aussi d'une grande sobriété, invite le spectateur, notamment de nuit avec son semis de lampes au plafond. Les seuls éléments de décor du hall sont les poignées de porte, les vitrines pour les affiches de film et au plafond un grand lustre central baroque qui évoque celui du théâtre. Quant à la salle, n'ayant à ce jour pas trouvé de documents ni de photographies, nous lançons ici un appel auprès de ceux

qui auraient des photos ou tout autre document. Le cinéma le *Club* fermera au début des années 1970 et sera détruit pour installer à la place le parking Carnot.

Le *Club* avait pour propriétaire Emile Brémont qui était également le directeur du théâtre et propriétaire de plusieurs autres cinémas sur Poitiers : la *Madeleine* avenue de La Libération (700 places), le *Majestic* rue J. de Grailly (850 places), détruit lors du bombardement de la ville en 1944 et jamais reconstruit.

**Laurent Prysmicki** (photo : *La Cinématographie Française*)

**(...) suite p.1** Il sera, et ça c'est sûr, au cœur de la place de l'hôtel de ville avec une manifestation tout en douceur, tout en lueur, tout en chaleur pour fêter cet anniversaire. Ce sera dès 17h30. Nous invitons chacunE d'entre vous à nous retrouver nombreuses et nombreux ce 8 janvier.

D'abord à 10h00, au Tribunal Administratif, puis à 17h place de l'hôtel de ville pour celles et ceux qui souhaitent participer plus activement à l'initiative du soir (Apportez si possible des verres ou petit pots transparents...).

**Valérie Soumaille**